■ Fondation des Grangettes, à Vevey, CH-550-0168663-1, protection, aménagement et surveillance des réserves naturelles situées dans la région des Grangettes (FOSC du 03.07.1989, p. 2761). Siège transféré à Corseaux, chemin du Marguery 16, c/o René Baumann. Statuts modifiés le 10 mars 2005 (décision du Département des finances du canton de Vaud). Le conseil est désormais composé de 5 à 8 membres.

Journal no 4525 du 27.04.2005 (02821536 / CH-550.0.168.663-1)